



56<sup>ème</sup> CONGRÈS SELF  
6 - 8 juillet 2022

**VULNÉRABILITÉS ET  
RISQUES ÉMERGENTS**

penser et agir ensemble pour  
transformer durablement

**EBSCO**host

*The full text of SELF congresses  
proceedings in Ergonomics Abstracts is  
included in Academic Search Ultimate on  
EBSCOhost™*

[www.ergonomie-self.org](http://www.ergonomie-self.org)

→ Ergonomics abstract

# « Vulnérabilités et temporalités contemporaines : comment les nouvelles formes de temps de travail affectent ceux qui y sont assujettis ? »

## Coordinatrices

**Sophie PRUNIER-POULMAIRE et Béatrice BARTHE**

Sophie PRUNIER-POULMAIRE – Membre du Réseau ETOILE  
Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale (LAPPS)  
Université Paris Nanterre  
200, avenue de la République, 92000 Nanterre  
[Sophie.poulmaire@parisnanterre.fr](mailto:Sophie.poulmaire@parisnanterre.fr)

Béatrice BARTHE – Membre du Réseau ETOILE  
Laboratoire LPS-DT  
Université Toulouse Jean Jaurès  
5 All. Antonio Machado, 31058 Toulouse  
[beatrice.barthe@univ-tlse2.fr](mailto:beatrice.barthe@univ-tlse2.fr)

## Intervenant

Jean-Yves BOULIN – chercheur associé à l'IRISSO  
Université Paris Dauphine, PSL  
[jean-yves.boulin@dauphine.psl.eu](mailto:jean-yves.boulin@dauphine.psl.eu)

\*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à Genève les 6, 7 et 8 juillet 2022. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante :

Prunier-Poulmaire, S., Barthe, B., Boulin, J.Y. (2022). « Vulnérabilités et temporalités contemporaines : comment les nouvelles formes de temps de travail affectent ceux qui y sont assujettis ? ». Actes du 56ème Congrès de la SELF, Vulnérabilités et risques émergents : penser et agir ensemble pour transformer durablement. Genève, 6 au 8 juillet 2022. Aucun usage commercial ne peut en être fait sans l'accord des éditeurs ou archiveurs électroniques. Permission to make digital or hard copies of all or part of this work for personal or classroom use is granted without fee provided that copies are not made or distributed for profit or commercial advantage and that copies bear this notice and the full citation on the first page.

## OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif de cet atelier est de discuter des liens entre les nouvelles formes de temporalité qui émergent ces dernières années dans le monde du travail et les conséquences dont elles semblent s'accompagner. Des horaires variables qui condamnent toute forme d'anticipation au télétravail qui brouille les frontières des temps de vie, jusqu'à l'ubérisation et au travail à la tâche... En quoi et comment ses nouvelles formes d'organisations affectent ceux qui y sont assujettis ? en quoi peuvent-elles être source de vulnérabilité et de fragilité ? Santé, relations professionnelles, équilibre des temps de vie, identité, précarité, accès à la formation... ces modèles d'organisation du travail bouleversent incontestablement les repères sur lesquels nous fonctionnons depuis des années à jusqu'à remettre en cause la notion même de salariat. Cet atelier sera donc l'occasion d'échanger et de débattre sur la nature de ces évolutions et des risques de vulnérabilité qui y sont associés puis d'imaginer comment il est possible de les prévenir en croisant les points de vue des participants.

Après une introduction par les organisatrices posant tout à la fois le cadre et les objectifs assignés à cet atelier, Jean-Yves Boulin, chercheur à l'IRISSO-Université Paris Dauphine, interviendra. Son allocution permettra de problématiser le propos et de stimuler les échanges sur les nouvelles formes d'organisation du travail - dont le télétravail et le travail flexible en particulier - et leurs conséquences. Sa réflexion prendra appui sur une question de départ :

**« Comment envisager un droit à son propre temps ? »** Par Jean-Yves Boulin, chercheur associé à l'IRISSO-Université Paris Dauphine, PSL

Les décennies passées ont été marquées par un mouvement puissant de dérégulation des modalités d'organisation du temps de travail. Elles ont, notamment, entraîné un accroissement des horaires atypiques. Outre les inégalités sociales générées par ces formes temporelles de travail, ces dernières induisent en outre des inégalités de genre : pour tous ces types d'horaires, ce sont les femmes qui sont le plus concernées par leur augmentation. Le télétravail qui est appelé à se développer génère également des inégalités, d'abord de genre, mais aussi sociales entre les catégories qui peuvent télétravailler et celles qui ne le peuvent pas. Le clivage cols blancs/cols bleus est ici pertinent et ses conséquences méritent d'être pensées et faire l'objet de négociations. Enfin, le télétravail accentue la tendance à l'œuvre depuis plusieurs décennies du fait du développement de la flexibilité productive, d'un brouillage des frontières entre la vie professionnelle et la vie familiale ce qui incite à en réfléchir les modalités d'exercice afin de trouver des alternatives au travail depuis le domicile. Par ailleurs, l'individualisation du et dans le travail, son évaluation croissante par des algorithmes ou l'accent mis sur l'obtention d'un résultat rapide souvent détaché de la notion de temps nécessaire pour la

réalisation d'une tâche donnée sont générateurs de stress, voire de détresse psychologique et se traduisent par une détérioration ressentie de la qualité du travail, ce que Yves Clot appelle le « travail empêché » (Clot, 2010). Ce qui est en cause ici, notamment, c'est le processus d'intensification du temps de travail, mais également le processus d'individualisation dont une traduction concrète est la perte de la réflexion collective sur les conditions concrètes d'exercice du travail, ce temps nécessaire pour le retour d'expérience que Christophe Dejours nomme l'activité déontique (Dejours, 2009). Au-delà de la qualité du travail - dont la prise en compte devrait se traduire par la substitution du temps juste au juste à - ce qui est en cause dans ce contexte également est la question de la santé au travail notamment en raison des risques psychosociaux - RPS - associés aux nouvelles formes de travail mais aussi, avec le développement des horaires atypiques et du télétravail, les risques physiologiques liés aux premiers du fait de leurs implications en termes de fatigue, d'habitudes alimentaires ou des rythmes du sommeil perturbés et pour le second du fait des risques avérés de débordements horaires et de brouillage des frontières entre travail et hors-travail, brouillage qui est également une des conséquences principale des horaires atypiques.

D'un point de vue théorique et pratique la question est de savoir comment trouver un équilibre entre la flexibilité productive jusqu'à présent dominante et la flexibilité individuelle, mais également d'évaluer dans quelle mesure (et jusqu'à quel point) le temps hors-travail rémunéré, celui des soins, de la sociabilité familiale et sociale mais aussi celui des loisirs et de l'engagement civique, peut être structurant des durées et rythmes du temps de travail et selon quelles modalités ce « droit à son propre temps » peut être mis en œuvre. Un tel questionnement conduit inéluctablement à se poser la question du contrôle qui s'exerce sur la durée et les horaires de travail : qui exerce ce contrôle, selon quelles modalités et au-delà comment penser son dépassement qui aurait pour traduction l'acquisition d'une autonomie individuelle dans l'organisation des durées et horaires de travail ? En d'autres termes, quelles formes peut prendre la régulation collective des choix individuels dans la recherche du passage d'un temps « quantité » à un temps « qualité ».

Les échanges et débats pourront être alimentés de témoignages personnels ou de connaissances issues d'études réalisées dans ce domaine par les ergonomes, qu'ils soient consultants ou enseignants-chercheurs. Ces échanges devraient contribuer à prendre la juste mesure des changements à l'œuvre, de mieux les comprendre pour mieux les accompagner. Ces nouvelles formes de temps de travail sont-elles in fine sources de vulnérabilité ? Si oui, comment peut-on contribuer à les prévenir ? Par quelles méthodes, quels moyens ? Et comment sensibiliser les entreprises ?

## CONDITIONS MATERIELLES

Comme nous l'avons antérieurement souligné, cet atelier d'une durée d'1h30 débutera par une introduction permettant de poser le propos et dresser les constats. Elle sera suivie d'une allocution - problématisation de Jean-Yves Boulin qui permettra de lancer les débats et de stimuler les échanges avec le public présent afin d'enrichir les représentations et les connaissances des expériences de terrain de chacun. Du point de vue matériel, l'idéal serait de pouvoir disposer d'un espace ouvert, à l'image d'une sorte d'agora, un lieu sans frontière. Cette manière d'occuper collectivement l'espace par un débat public autour d'un thème aussi politique que sociétal nous paraît intéressant. Il traduit - incarne même - cette déspecialisation du travail qui interroge tout à la fois l'espace et le temps ...

En outre, cela nous paraît de nature à pouvoir stimuler les échanges et les croisements de points de vue de manière fluide et dynamique. C'est aussi une façon de donner la parole à chacun en tant qu'experts des questions du travail mais aussi en tant que citoyen soumis aux exigences, contraintes ou avantages de ces nouveaux modes de travail contemporains.

Ainsi, à la lumière de leurs savoirs, de leurs expériences, plus que dresser des constats sur l'origine et la nature des vulnérabilités, chacun sera amené à imaginer comment il pense à l'avenir les réduire et les combattre.

## RATTACHEMENT DESIRE AUX THEMES DU CONGRES ET/OU AUX 10 THEMES DE LA SELF

Nous souhaitons nous inscrire dans l'axe « *Situations de vulnérabilités au travail et gestion des risques professionnels : à quelles échelles intervenir, et comment ?* » croisé avec les thèmes de la SELF « *Organisation du travail* », « *Santé au travail* » ou « *Ergonomie et Société* ».

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, M., & Taskin, L. (2021). The re-regulation of working communities and relationships in the context of flexwork: A spacing identity approach. *Information and Organization*, 100364.
- Barthe, B., Quéinnec, Y. et al. (2004). L'analyse de l'activité de travail en postes de nuit : bilan de 25 ans de recherches et perspectives.. *Le travail humain*, 67 (1) , p. 41-61.
- Boulin J-Y. (2018), En 2050, le travail toujours structurant de l'organisation du temps ?, in Cécile Désaunay Cécile ; de Jouvenel François, Comment vivrons nous ? 20 questions pour 2050. Rapport Vigie 2018, Paris: Association internationale Futuribles, p. 95-103
- Boulin J-Y. (2019), Le futur du temps de travail ou le temps de travail du futur, in Bourdu, E ; Lallement, M. ; Veltz, P. ; Weil, T., *Le travail en mouvement*, Paris: MINES ParisTech, p. 220-230
- Boulin J-Y. (2020), Plaidoyer pour l'organisation du temps tout au long de la vie, Méritis: *Historia & Cultura*
- Boulin J-Y., Lesnard L. (2016), *Travail dominical, usages du temps et vie sociale et familiale : une analyse à partir de l'enquête Emploi du Temps*, Economie et statistique / Economics and Statistics, n°486-487, p. 149-182
- Boulin J-Y., Lesnard L. (2017), *Les batailles du dimanche. L'extension du travail dominical et ses conséquences sociales*, Paris: PUF - Presses Universitaires de France, 280 p.
- Boulin J-Y., Lesnard L. (2018), les usages du temps des Français. Evolutions sur un quart de siècle, *Futuribles*, n°423, p. 39-58
- Gadbois, c., Prunier-Poulmaire S. (2015). « Horaires postés et santé » in *Encyclopédie Médico-Chirurgicale, Pathologie professionnelle et de l'environnement*, Elsevier Masson SAS, vol.10, n°1, 16-785-A-10.
- Cazabat, S., Barthe, B. et al. (2008). Work load and job stress: Two facets of the same situation? Exploratory study in a gerontology department. *Perspectives Interdisciplinaires sur le Travail et la Santé*, .
- Cheyrouze, M. et Barthe, B. (2018). Travail de nuit en 12 heures : un « scénario de travail » élaboré par les infirmiers dans un service de réanimation. @ctivités, 15 (1) .
- Clot, Yves (2010) *Le Travail à cœur*, La découverte
- Dejours, C. (2009), *Le travail vivant*, Payot
- de Ridder, M., & Taskin, L. (2021). Quels espaces de liberté dans l'entreprise dite libérée?. @ GRH, (3), 13-36.
- Donis, C., & Taskin, L. (2017). Résistance par l'espace dans le contexte de mise en œuvre de bureaux partagés, une approche par la territorialité. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, (2), 73-85.
- Lallement M., Boulin J-Y., Volkoff S. (2006), Flexibilité, disponibilité et nouveaux cadres spatio-temporels de la vie quotidienne, *Temporalités*, n°4
- Lasfargues, G., Prunier-Poulmaire, S., et al. (2016). « Risques sanitaires liés au travail de nuit : conclusions de l'expertise de l'Anses ». *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, 77(6), 1004. ISSN: 1775-8785.
- MÉLAN, C., CASCINO, N. et al. (2012). Mesurer la charge de travail : une approche pluridisciplinaire. in *Risques du travail, la santé négociée* .
- Messing, K., Caroly, S. et al. (2011). Policy implications of the papers in the special issue of WORK concerning Work and family, produced by the IEA Gender and Work Technical Committee. *WORK*, 40 (Supplement 1) , p. 129-130.
- Pascal Lokiec et Antoine Lyon-Caen (dir.), *Droits fondamentaux et droit social*, Dalloz, 2005, Thèmes et commentaires, 228 p.

*Atelier – « Vulnérabilités et temporalités contemporaines :  
comment les nouvelles formes de temps de travail affectent  
ceux qui y sont assujettis ? »*



- Pascal Lokiec et Jérôme Porta, « Droit du travail - Relations professionnelles », Recueil Dalloz, N° 39, 2019, p. 2153
- Pascal Lokiec, *Contrat et pouvoir : essai sur les transformations du droit privé des rapports contractuels*, LGDJ, 2004, Bibliothèque de droit privé, 500 p.
- Pascal Lokiec, *Droit du travail*, Presses universitaires de France, 2011, Thémis, 459 p.
- Pascal Lokiec, Éric Heyer et Dominique Méda, *Une autre voie est possible : vers un modèle social-écologique*, Flammarion, 2020, Champs, 358 p.
- Pascal Lokiec, Éric Heyer et Dominique Méda, *Une autre voie est possible*, Flammarion, 2018, 360 p.
- Pascal Lokiec, Grégoire Loiseau, Laurence Pécaut-Rivolier et Pierre-Yves Verkindt, *Droit de la représentation du personnel*, Dalloz, 2018, Dalloz action, 988 p.
- Pascal Lokiec, *Il faut sauver le droit du travail !*, Odile Jacob, 2015, Collection corpus, 162 p.
- Prunier-Poulmaire S., (2013). « Le Bonheur au Travail ? : Regards croisés de dessinateurs de presse de presse et d'experts du travail », sous la dir. de S. Prunier-Poulmaire, Edition du Cherche-Midi.
- Prunier-Poulmaire S., (2020) « Télétravail et risques psycho-sociaux », Cahiers français - N° 418, La Documentation française
- Prunier-Poulmaire, S. (2019). « ÊtreS au Travail - Working life-working lives » sous la direction de S. Prunier-Poulmaire, Préface de Gérard Larcher, Postface de Guy Rider. Edition Intervalles, Mai 2019.
- Prunier-Poulmaire, S., Edey Gamassou, C. (2018). "Ecrivons le travail ! Lycéens et chercheurs : écritures croisées sur le travail », Editions Octarès.
- Prunier-Poulmaire, S., Gaudart, C. (2020). « Lorsque le temps nous est conté ... Pour une approche qualitative et plurielle du temps de travail », in *Subjectivité et travail : Entre mal-être et bien-être*. Hernández, J. R., Lhuillier, et al., A. L'Harmattan.
- Renard, K., Cornu, F., Emery, Y., Giaucque, D. (2021). *The Impact of New Ways of Working on Organizations and Employees: A Systematic Review of Literature*. Administrative Sciences, 11(12). DOI:10.3390/admsci11020038
- Taskin, L. (2021). *Télétravail, organisation et management: Enjeux et perspectives post-covid*. Regards Economiques (Université Catholique de Louvain).
- Taskin, L., & Vendramin, P. (2004). *Le télétravail, une vague silencieuse: Les enjeux socio-économiques d'une nouvelle flexibilité*. Presses univ. de Louvain.
- Toupin, C., Barthe, B. et al. (2013). *Du temps contraint au temps construit : vers une organisation capacitante du travail en horaires alternants et de nuit*. in *Ergonomie constructive* (p. 75–88). Presses Universitaires de France.
- Toupin, C., Barthe, B. et al. (2014). *From Constrained to Constructed Working Time: Toward an Enabling Organization of Work in Rotating Shifts and Night Shifts..* in Falzon, Pierre (dir.), *Constructive Ergonomics* (p. p. 81-94). Boca Raton, Florida, : CRC Press.
- Vatin, F. "Le produit de la nature et le temps des hommes. Don, service et rendement", *Revue du Mauss*, 2013/2, n° 42, "Que donne la nature : l'écologie vue du don", p. 154-178.
- Vatin, F. 2021. « De l'économie Suivi de L'économie de guerre sanitaire ». Laborintus
- Vatin, F., "Entre 'le' Marché et 'les' marchés : les apports de la sociologie économique", in Jean-Claude Daumas (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, éditions universitaires de Dijon, 2013, p. 343-350.
- Vatin, F., "Le temps mesure-t-il le travail ? Propos épistémologiques", in Monchatre Sylvie et Woehl Bernard (dir.), *Temps de travail et travail du temps*, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 61-70.
- Vatin, F., "Le travail et ses représentations : de l'activité aux institutions sociales", in Daumas Jean-Claude (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, éditions universitaires de Dijon, 2013, p. 245-255.
- Vatin, F., *Le travail. Activité productive et ordre social*, Presses universitaires de Université Paris Nanterre, collection "Essais et conférences", 2014, 118